

Politique de conformité Responsible Jewellery Council (RJC)

Monsieur Andrea De Luca est le Directeur Général de DM Surfaces qui a été fondée en 2007, en débutant son activité DM Surfaces offre une prestation de service dans les traitements galvaniques.

Face aux demandes des clients toujours plus complètes, et fort d'une solide réputation dans les traitements galvaniques de qualité, l'entreprise investit dans des machines de décoration pour verticaliser le processus afin de proposer des composants terminés.

DM Surfaces entame ensuite un virage technologique avec l'explosion de la demande client pour des gravures bi-couleurs. Propulsée leader incontesté de la technique laser appliquée, elle explore le potentiel des machines 3 axes de première génération pour la réalisation des marquages et gravures simples.

L'entreprise décide alors d'innover en intégrant des machines 5 axes de dernière génération équipées de sources laser perfectionnées à son parc de machines. Texturisation, structuration, découpe et micro-usinage en 3D sur tous types de matériaux, cette technique d'avenir porteuse est alors privilégiée.

En tant que Sous-traitant, nous nous engageons à mener nos activités conformément au Code des Pratiques du RJC. Nous nous engageons à intégrer des considérations éthiques, sociales, environnementales et relatives aux droits de l'homme dans nos activités quotidiennes, nos activités de planification et dans nos processus de prise de décision.

Le RJC est un organisme de normalisation créé pour promouvoir les pratiques éthiques, respectueuses des droits de l'homme, sociales et environnementales responsables au sein de la chaîne d'approvisionnement de la bijouterie-joaillerie en diamants, en or et en métaux issus de la mine de platine.

Le RJC a développé une norme de référence pour la chaîne d'approvisionnement de la bijouterie/joaillerie, ainsi que des mécanismes fiables permettant la vérification des pratiques d'entreprise responsables au travers d'audits indépendants.

Ainsi fait à Saint-Imier, le 29 janvier 2019

Andrea De Luca

